TARAVAO.

IARAT	a.v.	
Contribution personnelle	12.740 »	
— mobilière	*	
Frais d'avertissement	65 50	
	12.885 9	ባበ
		, ,
Patentes fixes	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
— proportionnelles		
Frais d'avertissement	3 90	
Formules	60 »	
	1.351 4	ı.
:		FU
Licences		
Frais d'avertissement	0 10	
Formules	2 50	
	1,002 6	20
	1.002 6	บ
	15 000 (<u> </u>
Total de la perceptio	de Taravao 15.239 9	30
	==-, "	=
Moor	· .	
Contribution personnelle	9.180 »	
- mobilière	41 50	
Frais d'avertissement		
Tidlo d dyordooday		
	9.267 8	30
Patentes fixes	500 »	
- proportionnelles		
Frais d'avertissement		
Formules		
rormules		
*	706 9	90
Licences	2.000 »	
Frais d'avertissement		
Formules		
	2.005	20
		-
Total de la perceptio	n de Moorea 11.979	90
Total de la percepue	a do mooroa	=
Tate	l général 169.859	57
1000	20110101	=
		_

Art. 2. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera, publié au Journal officiel et inséré au Bulletin officiel de la colonie.

Papeete, le 17 avril 1885.

Signé: MORAU.

Par le Gouverneur : Le Directeur de l'Intérieur, Signé : GERVILLE-RÉACHE.